

## Compte-rendu de gestion – Compte financier 2025

### 1) Travaux

#### Travaux de la Région Occitanie :

- Ateliers, salle G 02 : aménagement pour l'ouverture du bac pro MP3D
- Lycée : mise en place d'une signalétique accessibilité sur l'ensemble des bâtiments
- Gymnase : réparation du sol sportif
- Externat, salles E 201 + E 203 + E 205 + E 211 : pose de faux-plafonds et de nouveaux éclairages par l'ERM (Equipe Régionale de Maintenance)
- Externat, salle E 415 : rénovation du sol et des murs par l'ERM
- Lycée : remplacement des batteries de BAES adressables
- Piste d'athlétisme : nettoyage au jet haute pression
- Ateliers, patios : remplacement pompes de relevage
- Internat : remplacement du VESDA (détecteur de fumée) dans les combles
- Extension du PPMS (boîtes à bouton)

#### Travaux réalisés ou financés en interne :

- Ateliers, D10 : mise en peinture complète de la salle et changement de toutes les dalles de faux plafond
- Internat, salle I 007 : rénovation peinture et faux plafond, équipée en salle de cours
- Internat, dortoir D4B (ex D2) : remise en état
- Internat, couloir cafétéria et WC : remise en état (deuxième intervention)
- Internat, couloir de la salle I 003 : restauration peinture et dalles faux plafond
- Internat, salle I 006 : remplacement des rampes d'éclairage
- Externat, escalier côté ascenseur : mise en peinture des plafonds et murs
- Externat, escalier central : grattage des plafonds
- Réfectoire : peinture des grilles côté plonge (rouille)

### 2) Exécution budgétaire (voir tableau joint)

L'effectif global du lycée a encore décreu puisqu'il est passé de 1 572 à 1 552 élèves (- 20) entre début avril 2025 et 2026 (après une perte de 45 élèves l'année précédente). L'établissement compte 70 % de demi-pensionnaires (1 084 contre 1 100 un an plus tôt), 23 % d'externes (358 contre 365 un an avant) et 7 % d'internes (110 contre 107 l'année antérieure).

#### **DEPENSES** (nombres arrondis à l'unité) :

Le taux global d'exécution des dépenses baisse légèrement puisque le lycée a réalisé 87,31 % des dépenses prévues au budget contre 88,70 % un an plus tôt.

#### - **AP (Activités Pédagogiques)**

Le taux d'exécution s'élève à 64,18 % (67,35 % un an avant). Il s'explique principalement par les sommes non utilisées pour dix programmes ERASMUS+ (114 463 €), l'enseignement professionnel et technologique (14 228 €), le projet Cordées de la réussite (7 966 €), les transports et location des installations EPS (6 404 €) et le voyage à Londres 2026 (5 916 €).

En plus de toutes les mobilités ERASMUS pour un montant total de 87 123 € (98 826 € en 2024), l'établissement n'a connu qu'un seul voyage scolaire « classique » pour Eggenfelden en Allemagne (4 élèves du 2 au 9 mai). Les sorties scolaires et les projets pédagogiques, financés sur fonds

propres, ont nécessité des crédits à hauteur de 3 523 €. Les paiements pour le voyage à Londres ont été de 14 784 €.

Les achats du CDI se sont élevés à 8 968 € (6 445 € sur fonds propres et 2 523 € sur crédits globalisés). Les crédits d'enseignement, toutes filières confondues, constituent les principales charges du service (96 918 €) avec les fournitures générales pédagogiques (12 025 € dont 6 696 € de papier), les frais de reprographie (13 758 €) et les dépenses liées à l'EPS (transports et location des équipements : 8 596 €).

Le Rectorat a financé les actions contre le décrochage scolaire (1 310 €) et la Région Occitanie le projet des Cordées de la réussite à hauteur de 2 477 €.

Crédits globalisés :

		2022		2023		2024		2025	
		valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
AP	projets pédago.	1 245,90	13,29	1 119,27	10,59	4 305,43	47,39	2 522,84	21,76
AP	carnets de corresp.	3 414,00	36,42	3 312,00	31,33	0,00	0,00	0,00	0,00
AP	autres dépenses péda.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	31,05
AP	droits de reproduction	2 772,00	29,57	2 724,48	25,78	2 995,74	32,97	3 108,60	26,81
AP	stages	1 493,14	15,93	912,91	8,64	1 232,56	13,57	1 963,26	16,93
VE	éduc. santé citoyenneté	450,00	4,80	1 402,55	13,27	551,92	6,07	400,00	3,45
VE	fonds de vie lycéenne	0,00	0,00	1 098,56	10,39	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>9 375,04</b>	<b>100,00</b>	<b>10 569,77</b>	<b>100,00</b>	<b>9 085,65</b>	<b>100,00</b>	<b>11 594,70</b>	<b>100,00</b>

La somme globale dépensée est en hausse de 28 % par rapport à 2024 (+ 2 509 €). Les 3 600 € d'autres dépenses pédagogiques ont servi à acheter du papier.

#### - VE (Vie de l'Elève)

Ce service comprend les aides sociales (fonds social et Fonds Régional d'Aide à la Restauration) et également les actions relatives au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Fonds social lycéen :

	2021	2022	2023	2024	2025	%age
internat	1 922,01	1 963,58	1 592,75	2 407,58	1 054,40	<b>33</b>
demi-pension	0,00	444,00	75,05	511,95	0,00	<b>0</b>
voyages	270,00	0,00	0,00	250,00	0,00	<b>0</b>
transport	864,50	526,00	327,90	0,00	0,00	<b>0</b>
fourn. scolaires/vêtements	1 768,00	1 660,00	1 068,15	870,00	1 545,20	<b>48</b>
CNED	0,00	0,00	0,00	598,00	600,00	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 824,51 €</b>	<b>4 593,58 €</b>	<b>3 063,85 €</b>	<b>4 637,53 €</b>	<b>3 199,60 €</b>	<b>100,00</b>
<b>élèves aidés</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	
<b>moyenne par élève</b>	<b>114,87 €</b>	<b>139,20 €</b>	<b>127,66 €</b>	<b>201,63 €</b>	<b>188,21 €</b>	

Le niveau atteint retrouve celui de 2023 avec un nombre d'élèves aidés réduit.

Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) :

		2022		2023		2024		2025	
		valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
internat		1 239,16	21,04%	1 583,20	22,91%	3 684,63	56,43%	3 256,72	46,71%
demi-pension		4 649,23	78,96%	5 325,85	77,09%	2 844,95	43,57%	3 714,95	53,29%
<b>TOTAL</b>		<b>5 888,39</b>	<b>100%</b>	<b>6 909,05</b>	<b>100%</b>	<b>6 529,58</b>	<b>100%</b>	<b>6 971,67</b>	<b>100%</b>
<b>élèves aidés</b>		<b>40</b>		<b>47</b>		<b>37</b>		<b>33</b>	
<b>moyenne par élève</b>		<b>147,21</b>		<b>147,00</b>		<b>176,48</b>		<b>211,26</b>	

Le montant 2025 est dans la fourchette constatée depuis 2023 avec un nombre d'élèves moindre qu'en 2024.

## - ALO (Administration et Logistique)

Les charges de ce service comprennent la viabilisation (277 219 € soit 51 % du service), l'entretien général et technique (172 458 €), les charges administratives générales (41 867 €) et la communication (25 865 €). La dépense d'amortissement s'élève à 21 555 €.

Le taux de réalisation des dépenses s'établit ici à 91 %, comme l'année antérieure. Le lycée présente des soldes non utilisés sur les postes suivants : énergies (29 893 €), fournitures et matériels de maintenance (10 111 €), affranchissement (8 512 €) et les contrats de maintenance (4 490 €). A l'inverse, d'autres lignes budgétaires ont fini en négatif : fournitures administratives (3 185 €), travaux (2 476 €) et frais de déplacements (1 044 €).

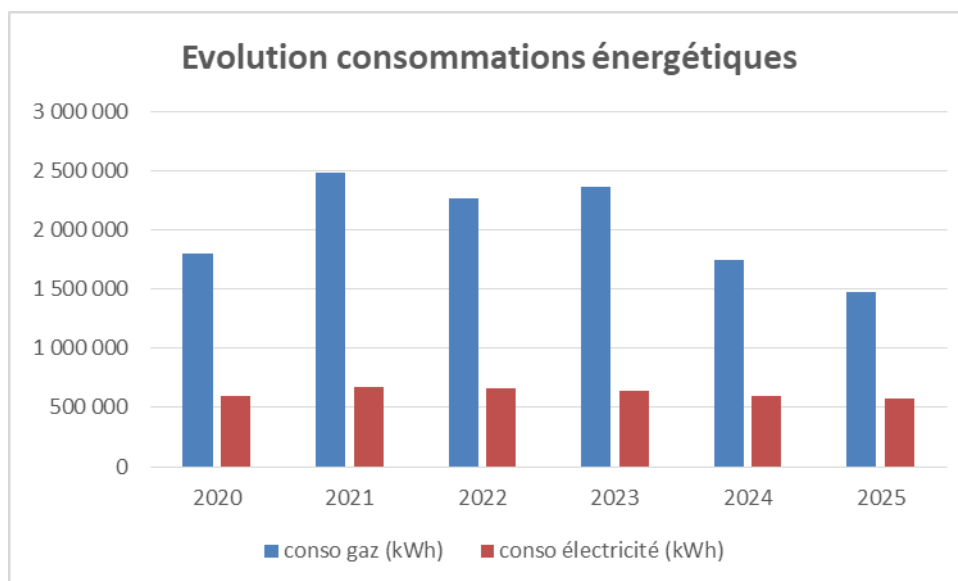
Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des consommations et des factures de viabilisation pour le lycée : il regroupe les dépenses pour le service ALO et pour le SRH.

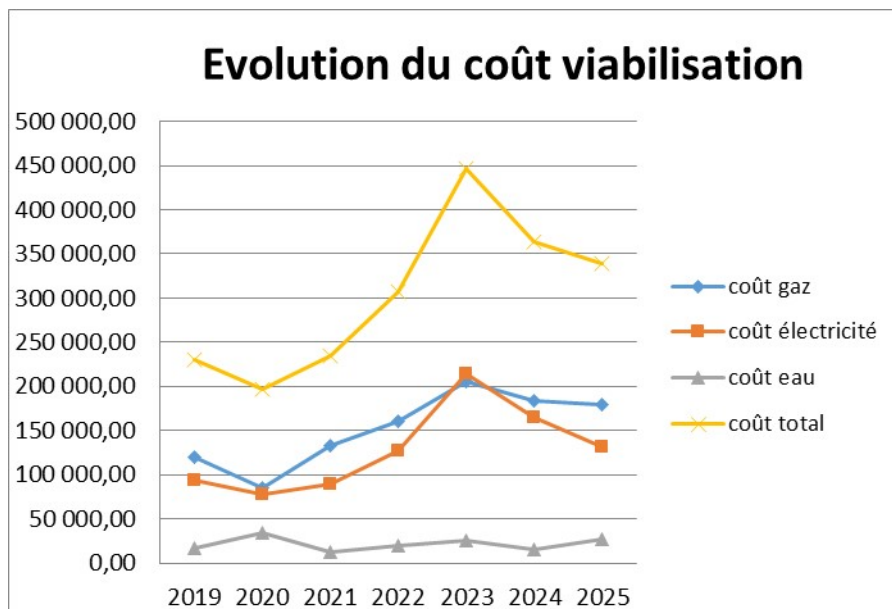
L'établissement a diminué son coût global de viabilisation de 7 % mais celui-ci reste très élevé. On constate une nouvelle hausse importante du tarif du kWh de gaz (+ 16 %) mais également une nouvelle baisse du kWh d'électricité (- 18 %).

La consommation de gaz a perdu plus de 16 % en raison du suivi de la régulation par la société TPF, prestataire du contrat de maintenance P2 depuis le 01/07/2024. Celle d'électricité est la plus faible depuis 2010. Le volume d'eau s'explique par un rattrapage du compteur de la restauration qui n'avait pas été correctement relevé en 2024 et par une légère fuite réparée rapidement.

### Evolution des dépenses d'énergie :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>montant</b>	<b>197 104,19</b>	<b>234 338,80</b>	<b>307 326,92</b>	<b>446 016,61</b>	<b>364 192,36</b>	<b>338 805,57</b>
évolution annuelle en %	-14,57	18,89	31,15	45,13	-18,35	-6,97
<b>conso gaz (kWh)</b>	<b>1 804 240</b>	<b>2 481 878</b>	<b>2 260 927</b>	<b>2 359 373</b>	<b>1 749 969</b>	<b>1 470 364</b>
évolution annuelle en %	-16,80	37,56	-8,90	4,35	-25,83	-15,98
prix kWh	0,0470	0,0534	0,0709	0,0869	0,1052	0,1225
évolution annuelle prix	-15,16	13,62	32,77	22,57	21,06	16,44
<b>conso électricité (kWh)</b>	<b>596 379</b>	<b>676 194</b>	<b>663 347</b>	<b>638 618</b>	<b>597 102</b>	<b>577 190</b>
évolution annuelle en %	-13,55	13,38	-1,90	-3,73	-6,50	-3,33
prix kWh	0,1313	0,1319	0,1913	0,3364	0,2763	0,2273
évolution annuelle prix	-3,53	0,46	45,03	75,85	-17,87	-17,73
<b>conso eau (m3)</b>	<b>8 675</b>	<b>7 568</b>	<b>4 847</b>	<b>6 193</b>	<b>3 529</b>	<b>5 189</b>
évolution annuelle en %	101,09	-12,76	-35,95	27,77	-43,02	47,04
prix m3	3,91	3,97	4,18	4,2	4,27	5,3
évolution annuelle prix	0,77	1,53	5,29	0,48	1,67	24,12





#### - **SRH (Service de Restauration et d'Hébergement)**

Pour la deuxième année, ce service intègre directement la totalité de ses dépenses avec la suppression de la contribution au service ALO. Les charges sont individualisées notamment les énergies et les contrats.

Dans ce service près de 98 % des dépenses prévisionnelles ont été réalisées. L'achat de denrées alimentaires représente 364 330 € (crédit nourriture par repas : 2,92 € contre 2,80 € un an avant soit + 4,29 % en raison de l'augmentation de produits éligibles à la loi EGALIM), les reversements 111 786 € (0,90 € / repas), la logistique 92 086 € (0,74 € / repas), la viabilisation 61 586 € (0,50 € / repas) et la diminution du stock alimentaire 11 498 €. Toutes charges comprises, le coût global du repas est donc de 5,16 € (4,59 € l'année précédente soit + 12 %).

Le restaurant scolaire continue d'assurer une prestation de haut niveau. Les effectifs de convives suivent la trajectoire de l'effectif global du lycée puisque 124 392 repas ont été servis contre 130 993 en 2024 soit - 5 % (- 6 601 repas).

#### - **SBN (Service des Bourses Nationales)**

Ce service s'équilibre en dépenses et en recettes. Le lycée compte 538 boursiers (566 un an avant) sur 1 347 lycéens (début avril 2026) soit 40 % de l'effectif (41 % également un an avant). Ce taux est élevé et traduit les difficultés économiques rencontrées par les familles. Les bourses des 205 étudiants (186 un an avant) des cinq BTS sont gérées directement par le CROUS (136 boursiers soit 66 % contre 68 % l'année précédente).

#### - **OPC (Opérations en Capital, investissement)**

La liste des immobilisations acquises pour un total de 53 955 € est détaillée dans le rapport comptable.

### **RECETTES (nombres arrondis à l'unité) :**

Le lycée a réalisé 90,32 % des recettes inscrites au budget contre 91,88 % un an auparavant ce qui reste un haut niveau d'exécution.

Les principales ressources par service sont les suivantes :

- **AP** : dotation annuelle de fonctionnement (DAF : 71 680 €), subventions ERASMUS+ (87 123 €) taxe d'apprentissage (66 840 €), participations des familles pour le voyage à Londres (14 784 €) et Eggenfelden (1 480 €), crédits globalisés (11 195 €), autres subventions Rectorat (matière d'œuvre pour les examens pour 3 484 €, MLDS pour 1 310 € ; cordées pour 489 €), subventions Région (projets pour 2 477 €), reversement IUT Montpellier-Sète pour la licence professionnelle SARII (2 400 €), subvention projet GENHYO (1 299 €) et

objets confectionnés du bac pro Métiers de la Sécurité (690 €).

- **VE** : subvention Région FRAR (6 972 €), subvention Rectorat fonds social lycéen (3 200 €) et CESCE (400 €).
- **ALO** : DAF initiale (459 436 €) et DAF complémentaire (37 693 € contre 80 976 € en 2024), subventions Région pour les travaux (petite maintenance pour 16 147 €, sol du gymnase pour 22 000 €, aménagement pour le bac pro MP3D de la salle G 02 pour 12 000 €), neutralisation de l'amortissement (17 953 €), reversement du GRETA-CFA 11-66 (10 731 € contre 8 111 € en 2024), intérêts du compte à terme (4 979 €), loyers VAE (5 809 €), cafétéria (2 800 €) et chambres d'hôtes (1 710 €).
- **SRH** : demi-pensionnaires du lycée (320 209 €), internes (136 537 €), demi-pensionnaires du collège Jules Verne (50 430 €), commensaux (38 045 €), badges (3 499 €), extérieurs (6 333 €) et réception (4 096 €).  
En revanche, la Région a notifié une subvention exceptionnelle d'équilibre du budget SRH 2025 qui correspond au montant du déficit du SRH en 2023 corrigé de l'excédent 2024 (41 013 €). Une subvention de FranceAgriMer pour le dispositif « Lait et Fruits à l'Ecole » d'un montant de 7 148 € a été obtenue.
- **SBN** : subvention intégrale de la part de la DSDEN du Gard pour 564 627 €.
- **OPC** : taxe d'apprentissage (30 607 €), subventions Région pour le projet GENHYO (8 580 €) et les équipements du nouveau bac pro MP3D (7 543 €).

Les moins-values correspondent majoritairement, comme en dépenses, aux subventions spécifiques non utilisées : programmes ERASMUS+ (114 463 €), subventions pour le projet Cordées de la réussite (7 966 €), voyage à Londres (5 916 €), projet GENHYO (3 481 €), subvention matière d'œuvre (1 976 €), fonds social (5 093 €) et FRAR (19 352 €), les bourses nationales (55 373 €). Concernant le SRH, il s'agit des élèves internes (18 540 €), demi-pensionnaires (14 761 €) et des collégiens de Jules Verne (13 530 €).

A l'inverse, les principales plus-values portent sur la taxe d'apprentissage sur le service AP (30 610 €), le reversement GRETA (2 374 €), le loyer de la VAE (2 809 €), FranceAgriMer (2 148 €), les réceptions (2 096 €) et les accueils d'extérieurs (6 333 €).

### 3) Evolution des dépenses et des recettes

DEP.	2022		2023		2024		2025		évol. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	230 680,62	11,21	299 199,34	12,50	244 127,25	11,69	267 547,10	12,88	9,59
VE	12 814,03	0,62	16 034,44	0,67	21 719,03	1,04	10 640,77	0,51	-51,01
ALO	583 149,84	28,35	803 275,30	33,55	573 177,53	27,44	538 964,73	25,95	-5,97
SRH	623 891,47	30,33	677 310,83	28,29	681 958,31	32,64	641 286,06	30,88	-5,96
SBN	593 243,17	28,84	564 379,88	23,58	567 015,69	27,14	564 627,35	27,18	-0,42
OPC	13 495,74	0,66	33 751,20	1,41	1 185,32	0,06	53 954,51	2,60	4451,89
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 274,87</b>	<b>100,00</b>	<b>2 393 950,99</b>	<b>100,00</b>	<b>2 089 183,13</b>	<b>100,00</b>	<b>2 077 020,52</b>	<b>100,00</b>	<b>-0,58</b>

L'établissement demeure à un volume de dépenses proche de 2022 et 2024 avec une très légère baisse de 0,58 % (- 12 163 €) sur un an. Les évolutions sont contrastées entre les hausses des services AP et OPC et les baisses des services VE, ALO et SRH.

Le service « activités pédagogiques » progresse de près de 10 % en valeur avec notamment les variations suivantes : ouverture culturelle (+ 11 827 €), crédits d'enseignement général (+ 1 498 €), logistique (+ 1 931 €) et enseignement technologique et professionnel (+ 8 164 €).

Le service « vie de l'élève » n'a plus la subvention déspecialisée de 10 000 € comme en 2024.

Le service « administration et logistique » a déçu de près de 6 % : charges administratives générales (+ 573 €), communication (- 2 819 €), entretien (- 2 011 €), viabilisation (- 27 125 €) et l'extourne (- 4 956 €).

Compte tenu de la diminution du nombre de convives, les charges du « service de restauration et d'hébergement » ont perdu logiquement près de 6 % : logistique (- 4 980 €), denrées (- 52 794 €), reversements (+ 3 415 €) et viabilisation (+ 1 738 €).

L'effectif d'élèves boursiers a baissé d'une petite trentaine d'élèves mais cela est compensé par des aides moyennes supérieures, c'est pourquoi la valeur du « service des bourses nationales » ne bouge quasiment pas (- 2 388 €).

Les investissements de la section des « opérations en capital » ont bondi de 52 769 € grâce à la collecte de taxe d'apprentissage considérablement améliorée et aux subventions Région.

REC.	2022		2023		2024		2025		évol. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	215 432,06	10,47	284 916,78	8,22	260 409,03	12,37	273 738,53	13,05	5,12
VE	12 814,03	0,62	16 034,44	0,46	25 219,03	1,20	10 640,77	0,51	-57,81
ALO	614 831,18	29,89	748 669,97	21,60	567 557,72	26,97	594 045,49	28,33	4,67
SRH	611 785,26	29,74	635 189,85	18,33	683 066,15	32,46	607 383,39	28,96	-11,08
SBN	593 243,17	28,84	564 379,88	16,28	567 015,69	26,94	564 627,35	26,92	-0,42
OPC	9 127,56	0,44	1 216 972,38	35,11	1 185,32	0,06	46 729,91	2,23	3842,39
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 233,26</b>	<b>100,00</b>	<b>3 466 163,30</b>	<b>100,00</b>	<b>2 104 452,94</b>	<b>100,00</b>	<b>2 097 165,44</b>	<b>100,00</b>	<b>-0,35</b>

Le volume global des recettes est très stable à - 0,35 % (- 7 288 €) même si celles des services AP, ALO et OPC progressent et celles des services VE et SRH régressent.

Le montant de taxe d'apprentissage ayant donné lieu à une recette sur AP et sur OPC a triplé par rapport à 2024 pour atteindre 97 447 € grâce au versement ciblé par les entreprises (41 974 €) et aux forfaits fonds libres 2024 (47 997 €) et 2025 (87 293 €). Ce dernier virement n'ayant été réalisé que mi-décembre, le lycée n'a pas pu l'utiliser entièrement et il y a donc un solde disponible en fin d'année de 79 817 €. C'est une collecte exceptionnelle.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
taxe d'apprentissage	51 697,49 €	23 775,71 €	27 462,75 €	22 124,55 €	32 412,82 €	97 446,85 €
évolution en %age	-3,70	-54,01	15,51	-19,44	46,50	200,64

Pour l'ALO (+ 26 488 €), les recettes évoluent de la façon suivante : les dotations de fonctionnement (+ 4 783 €), le reversement du GRETA-CFA 11-66 (+ 2 620 €), les subventions Région pour des travaux de maintenance (+ 34 000 €), revenu du compte à terme (- 5 532 €).

Les recettes globales du SRH ont perdu 75 683 €. Les principales variations sont les suivantes : lycée Cros (- 56 321 €), internes (- 16 877 €), demi-pensionnaires (- 10 245 €), Jules Verne (- 6 278 €), FranceAgriMer (+ 7 148 €) et les hébergements extérieurs (+ 4 925 €).

Les résultats du service général et du SRH présentent deux soldes opposés : excédentaire à hauteur de 61 272,19 € pour le premier et déficitaire de 33 902,67 € pour le second (soit + 27 369,52 € au total).

Ce résultat du service général est largement positif malgré le prélèvement sur fonds de roulement de 39 000 € réalisé sur le service AP au moment du budget initial 2025. Cela s'explique principalement par les soldes inutilisés sur la viabilisation (29 893 €), sur les crédits de l'enseignement professionnel et technologique (14 228 €), sur les fournitures de maintenance technique (10 111 €), sur les contrats de maintenance (4 490 €), sur l'affranchissement (8 512 €) et par la meilleure collecte de TA (30 610 €).

Concernant le SRH, la nouvelle subvention régionale de 41 013 € n'a pas suffi cette année à éviter un déficit généré à la fois par le blocage des tarifs par la collectivité (demi-pension à 4,10 € le repas et internat à 1 344 € l'année depuis 2017), la baisse du nombre de demi-pensionnaires et par l'inflation des charges (denrées, reversement FRH). La situation budgétaire de ce service devient très inquiétante pour 2026 avec le facteur aggravant des nouvelles clés de répartition des charges.

La Provisseure  
Béatrice RUFFIÉ